

Le Crédit Mutuel Arkéa renforce ses dispositifs des Solidarités à hauteur de 12 millions d'euros par an

Brest, le 24 février 2022 - Les Conseils d'administration du Crédit Mutuel Arkéa, du Crédit Mutuel de Bretagne et du Crédit Mutuel du Sud-Ouest ont décidé de renforcer significativement les dispositifs des Solidarités des deux fédérations. Le groupe a notamment décidé d'accroître de 10 % l'enveloppe annuelle consacrée aux solidarités et de créer un dispositif supplémentaire, doté de 2,4 millions d'euros par an et abondé par ses filiales Suravenir Assurances et Suravenir, en vue d'accompagner pour des montants significatifs les sociétaires fidèles confrontés à des situations exceptionnelles : accidents de la vie, sinistres non couverts entraînant des conséquences humaines graves... Au total, les deux fédérations du CMB et du CMSO vont consacrer 12 millions d'euros par an aux mécanismes de solidarité et de soutien aux plus fragiles, soit 45 millions d'euros sur la durée du projet stratégique Transitions 2024. Ces dispositifs, qui ont fait la démonstration de leur efficacité, sont pilotés et animés conjointement par les administrateurs et collaborateurs des 294 caisses locales, au plus près des réalités des territoires.

Fort de la solidité de sa remarquable assise financière et de ses valeurs et convictions humanistes et coopératives portées par son projet de devenir une entreprise à mission, le Crédit Mutuel Arkéa a décidé de porter à un total de 12 millions d'euros son engagement annuel en faveur des dispositifs des Solidarités des fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne et du Crédit Mutuel du Sud-Ouest, soit un budget total de 45 millions d'euros sur la durée de son projet à moyen terme Transitions 2024, dévoilé début 2021.

Le Crédit Mutuel Arkéa a procédé, dès 2019, à la suppression de tous les frais d'incidents bancaires pour les personnes financièrement fragiles bénéficiant de l'offre spécifique dédiée. Ce dispositif avait fait de Crédit Mutuel Arkéa la première banque française à aller au-delà de l'obligation posée par le cadre réglementaire. C'est ainsi un soutien de près de 5 M€ par an qui est apporté à ses sociétaires et clients.

Depuis 2020, il a par ailleurs consacré près de 4,2 millions d'euros par an en direction des sociétaires et clients fragilisés par les conséquences économiques et sociales de la crise de la Covid-19. A compter de 2022, le budget dédié à cet accompagnement est augmenté de 10 % pour être porté à 4,6 M€. Ce dispositif en 2021, grâce à l'engagement quotidien sur le terrain des administrateurs et salariés des caisses locales du Crédit Mutuel de Bretagne et du Crédit Mutuel du Sud-Ouest, a permis

d'accompagner 6 600 sociétaires et clients - 3 900 particuliers, 1 500 professionnels et 1 200 associations - et de soutenir plus de 1 800 emplois de proximité. Selon les situations, l'aide apportée revêt diverses formes : dons directs pour des familles en difficulté ou pour appuyer la création ou la reprise d'entreprises, prise en charge d'une partie des échéances de prêts, extournes de frais, microcrédits personnels pour faciliter la mobilité ou le retour à l'emploi...

L'an dernier, les fédérations ont prêté une attention toute particulière aux étudiants et jeunes actifs, avec une forte augmentation des aides financières directes et la mise en œuvre d'initiatives collectives en faveur d'associations étudiantes qui luttent contre la précarité. Le Crédit Mutuel du Sud-Ouest a ainsi retenu quatorze associations en Charente, Dordogne et Gironde qui ont reçu un don total de plus de 120 000 euros au bénéfice de plus d'un millier d'étudiants. Des actions similaires ont été menées par le Crédit Mutuel de Bretagne. A titre d'illustration, quatorze caisses locales finistériennes se sont associées et ont remis un don de 14 600 € à l'épicerie solidaire Agoraé, portée par la Fédération des associations étudiantes de Bretagne Occidentale. La direction d'Ille-et-Vilaine a, pour sa part, remis un chèque de 17 250 € à l'association étudiante Epifree, qui récupère des denrées alimentaires périssables auprès de supermarchés et de cantines pour les mettre ensuite gratuitement à la disposition des étudiants de l'Université de Rennes 1.

A ces dispositifs, aujourd'hui bien établis, le groupe a décidé d'ajouter, à compter de cette année, une enveloppe financière complémentaire pour des actions solidaires emblématiques à portée régionale, notamment en direction des personnes en situation de handicap et de dépendance, et de créer un nouveau dispositif afin d'accompagner pour des montants significatifs les sociétaires fidèles confrontés à des situations exceptionnelles - accidents de la vie, problèmes d'accès au crédit, sinistres non couverts entraînant des conséquences humaines graves - qui ne sont pas couvertes par les garanties de leurs contrats d'assurance ou les dispositifs de solidarités évoqués plus haut. Cette nouvelle mesure, dotée d'un budget annuel de 2,4 millions d'euros alloué par les filiales Suravenir Assurances et Suravenir, s'adresse aux sociétaires fidèles qui ont le Crédit Mutuel de Bretagne ou le Crédit Mutuel du Sud-Ouest comme banque principale depuis plus de 5 ans, ainsi que les jeunes clients de moins de 29 ans, sans condition d'ancienneté.



"Les dispositifs des Solidarités, que nous déployons au plus près du quotidien de nos sociétaires et clients, démontrent toute leur utilité grâce à l'engagement remarquable des administrateurs et des collaborateurs des caisses locales du Crédit Mutuel de Bretagne et du Crédit Mutuel du Sud-Ouest. Si la crise sanitaire semble s'estomper, la crise sociale est toujours là, et un nombre croissant de nos sociétaires sont frappés par la pauvreté, la précarité et la détresse. C'est pourquoi il nous a semblé nécessaire de renforcer dans la durée notre capacité d'intervention, en y ajoutant une enveloppe supplémentaire pour des actions emblématiques de dimension régionale et en créant, avec le concours de nos filiales d'assurance, ce mécanisme de soutien pour les sociétaires fidèles confrontés à des situations exceptionnelles. Ces dispositifs qui favorisent l'inclusion et une relation de confiance durable avec tous nos sociétaires et clients, et qui font vivre nos valeurs coopératives et mutualistes, font directement écho aux engagements de notre Raison d'être et à notre projet de devenir une entreprise à mission."

– **Julien Carmona**, Président du Crédit Mutuel Arkéa –

“Les dispositifs des Solidarités sont désormais bien ancrés au sein de nos caisses locales et témoignent de la parfaite complémentarité entre administrateurs et collaborateurs, au service de nos sociétaires et clients. Pour des familles, des entrepreneurs ou des associations, ces aides financières sont très souvent déterminantes pour surmonter un cap difficile, un accident de la vie. Leur permettre de reprendre confiance, de rebondir constitue une fierté collective. Je me réjouis, enfin, de la hausse de 30 % à l’échelle du Crédit Mutuel de Bretagne du nombre de réalisations de dossiers de microcrédits. Moins connu, ce mécanisme participe lui aussi à accompagner ceux qui en ont le plus besoin, en permettant, par exemple, l’acquisition d’un véhicule souvent indispensable pour un retour à l’emploi. C’est une traduction supplémentaire de notre ADN mutualiste et coopératif.”

– Patrick Le Provost, Président du Crédit Mutuel de Bretagne –

"Perte de repères, perte de ressources, les étudiants ont été particulièrement affectés par la crise sanitaire et économique. Nombre d’entre eux ont perdu “ces petits jobs” pourtant indispensables au financement de leurs études, de leur logement ou de leurs frais de transport. Nous avons constaté que cette précarité économique et cet isolement social touchent autant les territoires urbains que ruraux. Nous avons donc fait le choix d’orienter davantage encore nos actions des Solidarités vers ce jeune public, en mutualisant le plus souvent les budgets de plusieurs caisses locales pour augmenter notre force d’impact. Les dispositifs des Solidarités sont le reflet de nos valeurs de solidarité, d’éthique et d’inclusion que nous portons et donnent du sens au rôle de chacun en caisse locale. Nos fédérations ont, notamment par ces leviers, la volonté d’accompagner les parcours de vie de nos sociétaires et clients, quelles que soient les circonstances.”

**– Sophie Violleau, Présidente du Crédit Mutuel du Sud-Ouest et
vice-Présidente du Crédit Mutuel Arkéa –**

A propos du Crédit Mutuel Arkéa

Le groupe Crédit Mutuel Arkéa est composé des fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne, du Sud-Ouest et de leurs caisses locales adhérentes, ainsi que d’une quarantaine de filiales spécialisées (Fortuneo, Monext, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, Arkéa Investment Services, Suravenir...). Il compte plus de 11 000 salariés, 2 800 administrateurs, près de 5 millions de sociétaires et clients dans la bancassurance et affiche un total de bilan de 174,9 milliards d’euros. Crédit Mutuel Arkéa se classe parmi les tout premiers établissements bancaires ayant leur siège en région.

Contact Presse : Ariane Le Berre-Lemahieu - 02 98 00 22 99 - ariane.le-berre-lemahieu@arkea.com



Suivez l’actualité du Crédit Mutuel Arkéa sur les réseaux sociaux

cm - arkea . com

Le Crédit Mutuel Arkéa renforce ses dispositifs des Solidarités

Crédit Mutuel
ARKEA

45 millions d'euros engagés sur la durée du projet stratégique Transitions 2024

- Augmentation de 10 % de l'enveloppe annuelle dédiée aux Solidarités
- Création d'un dispositif supplémentaire pour accompagner les sociétaires fidèles confrontés à des situations exceptionnelles (accidents de la vie, sinistres non couverts...)

**12 M€
par an**



Les dispositifs des Solidarités sont pilotés par les caisses locales du Crédit Mutuel de Bretagne et du Sud-Ouest et associent administrateurs et collaborateurs. Chaque caisse locale dispose d'un budget dédié aux Solidarités. Il est fréquent que plusieurs caisses se regroupent sur des actions ponctuelles afin d'augmenter leur capacité d'intervention.

**6 600
clients
aidés
en 2021**

3 900 particuliers

1 500 professionnels

1 200 associations

- Dons directs
- Dons directs pour la création ou la reprise d'entreprises.
- Aides aux emprunteurs en difficulté
- Extournes de frais
- Micro-crédits personnels...